

A-Z audition
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 244 Avenue du Prado 13008 Marseille
929 616 548 RCS Marseille

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE
L'ASSOCIE UNIQUE
DU 10/09/2025

Le 10/09/2025, à 11h00, l'associée unique de la société A-Z audition SAS a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION -
MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Conformément à l'article 4 des statuts de la société, l'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège au 244 Avenue du Prado 13008 Marseille

L'assemblée générale extraordinaire décide par conséquent de fermer l'établissement situé au 1 Rue Daumier 13008 Marseille

L'assemblée générale extraordinaire valide la modification statutaire relative à l'article 4 – SIEGE SOCIAL :

« Le siège de la société est fixé au 244 Avenue du Prado 13008 Marseille »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION –
FORMALITES

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres nécessaires pour parvenir à l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.

Hannah DAHAN

